

**Présentation de la répartition prévisionnelle
du budget recherche pour l'exercice 2022**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 18 novembre 2021
Délibération 2021/11/CR-044**



Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2021/10/CA-091 du Conseil d'Administration du 25 octobre 2021 qui fixe la répartition de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) pour le budget 2022 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la répartition prévisionnelle du budget recherche pour l'exercice 2022 selon le document annexé à la présente délibération. Le solde de 30 000 euros sera conservé sur la ligne de réserve du budget de la commission de la recherche qui définira en 2022 sa répartition.

Toulouse, le 25 novembre 2021



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Budget Recherche 2022 - synthèse des enveloppes budgétaires hors OP
Voté en commission de la recherche du 18 novembre 2021

RÉCETTES		BUDGET INITIAL 2022
Allocation de base Recherche		4 140 313 €
Ajustements allocation de base Recherche (GER, réseaux/informatique, assurances, ARE, SCAS, GEM, divers)		
Allocation de base Recherche réajustée		4 140 313 €
Chargées centralisées Recherche (téléphonie, reprographie, affranchissement, ajustement GER, fluides bat CBI)		-99 166 €
Allocation recherche		4 041 147 €
LPR		320 746 €
Actions spécifiques - IUF		188 750 €
Allocation de base DSL		323 107 €
TOTAL SCSP		4 873 750 €
Précept ANR		1 250 000 €
Reversement part hébergeur CNRS		500 000 €
Reversement part hébergeur Inserm		24 000 €
Prélèvements sur conventions et contrats de recherche UT3		1 400 000 €
Prélèvements Allocation d'aide au retour à l'emploi		465 000 €
Total prélèvements sur contrats		2 389 000 €
Redevances sur droits de la propriété intellectuelle (brevets, licences)		190 000 €
TOTAL RESSOURCES PROPRES		3 829 000 €
TOTAL RESSOURCES HORS OP		8 702 750 €

DEPENSES		BUDGET INITIAL 2022
Dotations aux structures de recherche	Dotations UMR + URU	3 299 159 €
	Dotations UPR + UAR + US + CIC	611 226 €
	Dotations structures fédératives	316 566 €
	Soutien aux plateaux techniques	62 360 €
	Hébergement du CRITT	55 000 €
	Contributions laboratoires internationaux	45 000 €
	Contribution CALMIP	200 000 €
	Contribution Nœud CECAM GSO - FeRMI	22 000 €
	Contribution ACTRIS-FR et ACTRIS-ERIC - LAERO/OMP	9 000 €
	Contribution services nationaux d'observation	50 000 €
Total	4 670 311 €	
Soutien à la stratégie recherche	Manifestations Scientifiques	15 000 €
	AO Tremplin	200 000 €
	Accompagnement contrats doctoraux recherche	- €
	Aide nouveaux entrants	80 000 €
	Promotion de la recherche	4 500 €
	Docteur Honoris Causa	5 000 €
	Adhésions associations, pôles de compétitivité	25 000 €
	Prise en charge adhésions GIS	10 000 €
	Licence application web pour accès aux appels d'offre	20 000 €
Total	359 500 €	
Soutien de la recherche à la documentation	Documentation électronique	760 000 €
	Bibliothèques	70 000 €
	Revue scientifique	10 836 €
Total	840 836 €	
Soutien aux RH de la recherche	Comités de sélection	8 000 €
	Décharges de services : Direction Ecoles Doctorales/Direction Unités de recherche/Responsables Directoires UT3/Nouveaux entrants EC	200 000 €
	C.R.C.T. CNU	60 000 €
	IUF	188 750 €
Total	456 750 €	
Soutien à la formation doctorale	Ecoles Doctorales	116 183 €
	Ecole des Docteurs	51 000 €
	Programme mobilité courte doctorants	30 000 €
	HCC pour les formations complémentaires doctorants	6 100 €
	Total	203 283 €
Soutien au patrimoine de la recherche	Reversement infrastructures de recherche - DPLPS	300 000 €
	Reversement infrastructures de recherche - OMP	120 000 €
	Reversement infrastructures de recherche - Purpan	15 000 €
	Groupes froid	- €
Total	435 000 €	
Soutien administratif à la recherche	Allocations de retour à l'emploi	465 000 €
	Soutien administratif et juridique des laboratoires	936 439 €
	Fonctionnement de la Commission Recherche	38 631 €
	Budget de fonctionnement de la DSL	8 000 €
Total	1 448 070 €	
Soutien à la valorisation de la recherche	Primes aux inventeurs (dépôt et redevances)	250 000 €
	Total	250 000 €
Contributions exceptionnelles	Soutien financier au master Erasmus Mundus TCCM	33 000 €
	Subventions	6 000 €
	Total	39 000 €
TOTAL		8 702 750 €
SOLDE		0 €